

ACTION URGENTE

HAÏTI. UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS MENACÉ DE MORT

Un avocat spécialiste des droits humains à Port-au-Prince, en Haïti, subit des menaces et des actes d'intimidation depuis le 15 avril, date à laquelle deux hommes ont été arrêtés et battus. L'un d'eux est mort en détention, et cet avocat représente maintenant les deux hommes.

Au cours des derniers jours, **Patrice Florvilus**, avocat spécialiste des droits humains et directeur exécutif de l'ONG Défenseurs des Opprimés (DOP), a reçu des informations sérieuses indiquant que sa vie est en danger, car il représente la famille de **Méris Civil**, qui a été arrêté le 15 avril 2013. Passé à tabac, cet homme est mort en garde à vue. Patrice Florvilus représente également **Darlin Lexima**, qui a été interpellé en même temps que Méris Civil. Celui-ci a également été battu mais il a été relâché sans inculpation.

Le même véhicule de police a suivi la voiture de Patrice Florvilus les 15, 17 et 19 avril. Le 11 mai dernier vers 18 heures, deux hommes se présentant comme des policiers ont barré la route de Darlin Lexima dans la municipalité de Delmas. Ils l'ont averti de ne pas parler publiquement des sévices qui lui avaient été infligés en avril ou de la mort de Méris Civil. Le 7 mai 2013, DOP a tenu une conférence de presse concernant l'homicide de ce dernier. Au cours de ces derniers jours, Patrice Florvilus a reçu des informations sérieuses indiquant que sa vie était en danger.

Méris Civil et Darlin Lexima ont été arrêtés tôt dans la matinée du 15 avril pour avoir participé à une manifestation organisée par les résidents du camp de personnes déplacées où ils vivaient. Pour en savoir plus, reportez-vous à l'AU 98/13 (<http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR36/008/2013/fr>).

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en français ou dans votre propre langue :

- faites part de votre inquiétude quant à la sécurité de Patrice Florvilus, de Darlin Lexima et de leurs familles, et appelez les autorités à leur fournir une protection efficace, dans le respect de leurs souhaits ;
- engagez-les à diligenter sans délai une enquête indépendante sur les menaces et les actes d'intimidation visant ces personnes, ainsi que sur la mort de Méris Civil en garde à vue, et à traduire les responsables présumés en justice ;
- rappelez-leur qu'elles ont pour obligation de veiller à ce que les défenseurs des droits humains puissent mener leurs activités sans crainte de représailles, conformément à la Déclaration des Nations unies de 1998 sur les défenseurs des droits de l'Homme.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 3 JUILLET 2013 À :

Président d'Haïti

Michel Joseph Martelly
Palais National
Rue Magny, Port-au-Prince, Haïti
Fax : + 1 202 745 7215 (via
l'ambassade d'Haïti aux États-Unis ;
merci de vous montrer persévérant-e)

Courriel :

communications@presidentmartelly.ht

Formule d'appel : Monsieur le Président,

Directeur général de la police haïtienne

Godson Orélus
Directeur général de la PNH
Police Nationale d'Haïti
Port-au-Prince, Haïti
Courriel : godore68@hotmail.com
Formule d'appel : Monsieur,

Copies à :

Ministre de la Justice et de la Sécurité
Jean Renel Sanon
Ministère de la Justice et de la Sécurité
Publique
18 avenue Charles Summer
Port-au-Prince, Haïti
Courriel : secretariat.mjsp@yahoo.com

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques d'Haïti dans votre pays (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

HAÏTI. UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS MENACÉ DE MORT

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le 15 avril dernier, vers 2 heures du matin, plusieurs hommes à moto ont tiré sur sept tentes dans le camp de personnes déplacées d'Acra et Adoquin Delmas 33, situé dans la municipalité de Delmas à Port-au-Prince, dans le but de mettre le feu au camp. Plusieurs résidents se sont rendus au poste de police de Delmas 33, situé à moins de 100 mètres du camp, pour demander de l'aide, mais les policiers leur ont répondu qu'ils n'avaient pas les moyens de réagir. Par la suite, plusieurs habitants ont bloqué la route entre le camp et le poste de police pour protester contre l'incendie volontaire et l'indifférence des gardiens de la paix. Selon des témoins, plusieurs policiers de ce même poste ont arrêté deux des manifestants, dont Méris Civil, qu'ils ont battu si violemment que celui-ci a succombé à ses blessures en garde à vue. Le second manifestant, Darlin Lexima, a été relâché sans inculpation l'après-midi suivant. Il a expliqué à la délégation d'Amnesty International qu'il avait été battu en détention policière. Plusieurs témoins, dont cet homme, ont affirmé que Méris Civil était déjà mort lorsqu'on l'a emmené à l'hôpital plus tard dans la matinée du 15 avril.

Deux jours auparavant, un homme affirmant posséder une partie des terrains sur lesquels le camp Acra et Adoquin Delmas 33 a été installé s'est rendu sur place, accompagné d'un juge de paix et de cinq policiers. Il a annoncé aux résidents qu'ils devraient partir et qu'il utiliserait « tous les moyens nécessaires » à cette fin.

Défenseurs des Opprimés est une ONG qui fournit des conseils et une représentation juridiques aux personnes victimes d'atteintes à leurs droits humains. Depuis le séisme du 12 janvier 2010, cette organisation a représenté plusieurs individus vivant dans des camps de personnes déplacées et risquant d'être expulsés.

Cette catastrophe a fait plus de 200 000 morts et quelque 2,3 millions de sans-domicile, qui n'ont eu d'autre choix que de construire des abris là où ils pouvaient. Trois ans plus tard, on estime que 320 000 personnes vivent encore dans des camps de fortune, dont près d'un quart sont sous la menace d'une expulsion forcée. Les incendies volontaires provoqués dans les camps de personnes déplacées constituent une stratégie de plus en plus courante pour forcer les familles à quitter les terrains sur lesquelles elles sont installées. Tôt dans la matinée du 16 février dernier, le camp Acra 1, dans la municipalité de Pétion-Ville, a été détruit dans un incendie déclenché par des hommes armés. Plusieurs centaines de familles ont dû fuir et se sont retrouvées une fois de plus à la rue.

Noms : Patrice Florvilus, Darlin Lexima et Méris Civil

Genre : hommes

AU 136/13, AMR 36/013/2013, 22 mai 2013

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

